

## La Hache, outil de l'acte fondateur breton à Saint-Brieux, en Saskatchewan ?

Jean-François Simon

Number 1, 2003

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/201603ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/201603ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (print)

1916-7350 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Simon, J.-F. (2003). La Hache, outil de l'acte fondateur breton à Saint-Brieux, en Saskatchewan ? *Rabaska*, (1), 31–42. <https://doi.org/10.7202/201603ar>

## La Hache, outil de l'acte fondateur breton à Saint-Brieux, en Saskatchewan ?

JEAN-FRANÇOIS SIMON

Université de Bretagne occidentale, Brest

Dans son ouvrage intitulé *Réminiscences d'un pionnier*<sup>1</sup>, Denys Bergot raconte la fondation, au début du XX<sup>e</sup> siècle, de la ville de Saint-Brieux, Saskatchewan. Son récit débute par la relation du voyage que firent, à partir de Saint-Malo, 300 émigrants bretons sous la conduite de l'abbé Le Floch. Le bateau qui les emporte, le *Malou*, appareille le 1<sup>er</sup> avril 1904. La traversée, peu plaisante, dure deux semaines et Denys Bergot a tout le loisir d'observer ses compagnons de voyage. Il en cite nommément quelques-uns : un certain Ollivier, dit « Le Chasseur », qui « chante du matin au soir », Joseph Le Jan, lui-même chanteur et animateur de rondes, Jean Leray, que l'auteur dit être son « jeune ami » et avec qui il partage ses observations ; c'est d'ailleurs ce dernier qui attire l'attention sur un passager qui leur paraît à tous deux singulier : un dénommé Jean Lucas.

Alors qu'il ne dit en passant que quelques mots des trois premiers, il est prolix à propos du quatrième, comme en témoigne cette longue citation :

Notre ami Lucas du *Malou* devint mon voisin à Saint[-]Brieux. Les premières années il allait tous les hivers travailler à Prince[-]Albert. Mais enfin il se décida à bâtir sur sa terre. Cette terre était recouverte de grands bois et il aurait pu construire en « logs » mais Lucas n'a jamais aimé ce genre d'architecture. Il avait apporté de France une grande hache qui faisait l'étonnement des Anglais à Prince[-]Albert ; quand ils le voyaient avec cette hache sur l'épaule, ils l'arrêtaient et étonnés de voir un tel instrument qu'ils pensaient vieux de plusieurs siècles, ils se la passaient de mains en mains. Avec cette hache Lucas équarrit les *logs*, et avec sa scie de long il les transforma en planches. Charpentier, il sut bâtir sa maison avec des planchettes croisées : les fenêtres sont ogivales et au[-]dessus de la porte on voit les armoiries de Bretagne. À l'intérieur les meubles, buffet, table, lit, chaises sont sculptés ou ciselés, et l'escalier est fait avec moulure. Voilà un aperçu de la maison de notre ami Lucas<sup>2</sup>.

---

1. Denys Bergot, *Réminiscences d'un pionnier*. Publié à l'occasion du Jubilé d'argent de Saint-Brieux, 1904-1929, Cudworth, Sask., *The Progress*, 1929, 82 p.

2. Page 12, en note.

Le passage ne manque pas de surprendre, à plus d'un titre : d'abord pour l'intérêt particulier que Denys Bergot porte à Jean Lucas, simple émigrant parmi tant d'autres. Sans doute, ce dernier va-t-il devenir, à Saint-Brieux, un proche voisin de l'auteur, mais faut-il y voir une raison suffisante pour qu'il en parle si longuement au début de l'ouvrage, surtout pour ne plus rien en dire par la suite ? À l'évidence, Jean Lucas n'est pas un personnage incontournable de l'histoire de Saint-Brieux. Ce passage est encore surprenant par la manière dont il est justement rendu compte du personnage, de ce qui le caractérise : ainsi le fait d'insister sur une hache qu'il possède et qui serait « vieille de plusieurs siècles », le fait encore de témoigner des rapports qu'il entretient avec des Anglais, tout « étonnés » de l'aspect de cet outil rapporté de France. Il faut, me semble-t-il, porter à cet extrait de *Réminiscences d'un pionnier* une attention particulière ; le témoignage de Denys Bergot sur ce détail donné de l'histoire de Saint-Brieux ne doit pas être seulement considéré comme un témoignage historique, c'est aussi, à mon sens, un document ethnographique : en effet, les références d'une part à l'ancienneté de la hache qui semble excessive, d'autre part à l'étonnement des Anglais qui paraît disproportionné, doivent être davantage considérées comme des matériaux folkloriques, au sens où l'entend N. Belmont, c'est-à-dire des matériaux auxquels il faut chercher, pour bien en comprendre le message, une « cohérence et une signification de nature mythique et symbolique<sup>3</sup> ». En d'autres termes, ce passage de l'ouvrage paraît exprimer un mythe fondateur qu'il faut alors tenter de décoder.

Denys Bergot, l'auteur de ces *Réminiscences d'un pionnier* qui pourraient donc contenir des représentations folkloriques, est originaire de Plougastel-Daoulas<sup>4</sup>. Il s'agit par conséquent du témoignage d'un émigrant d'origine bretonne et même bas-bretonne : c'est pour partie dans la culture de sa région d'origine qu'il faut chercher des clefs, utiles pour procéder au déchiffrement de son discours.

Ce que je me propose de faire en trois points : en m'interrogeant d'abord sur l'importance donnée à la hache, puis sur le rôle des Anglais dans cette histoire et, enfin, en m'arrêtant un instant sur la description physique qui est faite de Jean Lucas ; elle n'apparaît pas dans l'extrait cité précédemment mais elle est donnée par ailleurs dans l'ouvrage et je la préciserai en temps utile.

3. Nicole Belmont, « Mythologie des métiers. À propos de « légendes et curiosités des métiers » de Paul Sébillot », dans *Ethnologie française*, vol. XIV, n° 1, 1984, p. 45.

4. D'après Grégoire Le Clech, « L'Émigration bretonne au Canada au début du XX<sup>e</sup> siècle : le témoignage du pionnier Joseph Béléguic, de Douarnenez », dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1978, tome CVI, p. 225.

## Le tranchant au lieu de la pointe

« Le bois a joué un rôle majeur dans la vie des Québécois. [...] À peu près partout présent, à toutes les périodes historiques, le bois a servi tout autant à la satisfaction des besoins primaires qu'à l'enrichissement de l'imaginaire<sup>5</sup> ». Ce que nous dit Jacques Mathieu, en ce qui concerne les Québécois, est sans doute vrai plus généralement pour les Canadiens ; il l'est aussi plus largement encore pour les Européens, émigrants potentiels.

Ce rapport au bois ou à la forêt, réel ou imaginé, ne va pas sans la référence à la hache, outil emblématique de la maîtrise humaine sur ce milieu.

Lorsqu'en 1974, Grégoire Le Clech écrit, à l'intention de ses lecteurs bretons des Côtes-du-Nord (actuelles Côtes-d'Armor), le récit de « La Fondation de la paroisse de Saint-Brieux », il juge utile de faire référence à un auteur anglais, un certain J. Sheridan Hogan parce que, dit-il, ce dernier donne, en 1855, une exacte suggestion de la « toile de fond à la magnifique épopée de nos pionniers de Saint-Brieux » :

Au milieu d'une épaisse forêt et avec « un lambeau de défrichement » à peine assez grand pour que le soleil puisse luire sur lui, il ressemble pas mal à un homme luttant pour la vie au milieu de l'Océan. [...] La même forêt silencieuse, sauvage et sans bornes, se présente chaque matin à ses regards ; et ce qui seul l'empêche de craindre qu'elle ne le tienne enfermé pour la vie, c'est la hache qu'il a sur l'épaule.<sup>6</sup>

De Jean Lucas aussi, il est dit qu'il porte la « hache sur l'épaule »... La hache est l'outil de l'acte fondateur. L'outil qui permet d'abord d'atteindre le lieu de la fondation : lors de la progression de la colonne vers l'endroit qui allait devenir Saint-Brieux, « en maints endroits, il faut, pour éviter de rester embourbés, se frayer un passage sous bois à l'aide de nos haches<sup>7</sup> ». Celui aussi qui permet de désigner le lieu de la fondation comme un lieu qualitativement différent : « [...] M. l'abbé Le Floch [le prêtre instigateur de la migration des Bretons] fait abattre le plus bel arbre qu'il peut trouver ; une grande croix est fabriquée ; puis lorsqu'elle est terminée, nous la plantons religieusement sur un petit tertre [...]»<sup>8</sup> ».

La hache est enfin l'outil qui permet l'installation des hommes ; elle s'avère d'abord utile pour pouvoir procéder à l'arpentage des terrains concédés aux colons : « Il faut employer souvent la hache pour se frayer un passage

---

5. Jacques Mathieu, « Le Bois dans le savoir populaire », préface à *Exercice des métiers du bois*, Cahiers du Célat, n° 4, février 1987, p. V.

6. « La Fondation de la paroisse de Saint-Brieux. Saskatchewan (Canada) en 1904 », dans les *Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, tome CII, 1974, (pp. 100-129) p. 111.

7. Denys Bergot, *Réminiscences...*, *op. cit.*, p. 22.

8. *Id.*, p. 30.

sous bois ; quand la piste que nous suivons est coupée par quelque cours d'eau, il faut, à l'aide de quelques troncs d'arbre, improviser un pont<sup>9</sup> ».

Elle est encore, dans cet environnement, l'outil indispensable pour construire la maison ; c'est alors qu'interviennent les charpentiers dont on sait la connaissance et le savoir-faire en matière de tranchant et d'assemblages. De fait, c'est à eux qu'il revient d'installer l'habitation. Une situation paradoxale naît alors : on compte bien sur eux mais ils ne paraissent pas pouvoir satisfaire cette attente. En effet, pour mener à bien le chantier, l'abbé Le Floch, nous dit Denys Bergot, a engagé deux charpentiers qu'il a ramenés de Prince-Albert : Savidan et Abgral<sup>10</sup> ; autant que l'on puisse en juger par leurs patronymes, ces deux artisans sont sans doute d'extraction bretonne et même léonarde en ce qui concerne le second<sup>11</sup>. Cependant, déplore D. Bergot :

Sans expérience dans l'art de construire en « logs », [ils] veulent d'abord s'essayer sur une petite remise de 8 pieds sur 12 ; mais ils avancent si lentement que je ne puis prévoir à quelle date ma maison sera terminée s'ils en entreprennent la construction : aussi je juge plus prudent de faire appel à Jean Comte et à McManus qui ont l'expérience voulue dans ce genre de bâtir<sup>12</sup>.

La maison-chapelle, indispensable pour sceller l'acte chrétien de fondation, est construite de la même manière :

Pendant que nous construisons ma maison, Savidan et Abgral ainsi que les colons [...] se sont mis sous la direction du Frère Welch O. M. I. ; avec ardeur ils poussent les travaux et bientôt « la Mission » est achevée. Située sur les bords du lac Lenore, c'est une construction à étage et en « logs », mesurant 30 pieds de longueur sur 20 de largeur<sup>13</sup>.

À ce propos, Grégoire le Clech donne quelques autres précisions dont on ne sait cependant d'où il les tient : que le frère Welch serait un oblat de Marie immaculée d'origine allemande, qu'un autre religieux, « le père Maisonneuve vient aussi donner à ses compatriotes quelques leçons pratiques sur l'art de travailler les troncs d'arbre en queue d'aronde<sup>14</sup> ».

À l'évidence, les charpentiers bretons ne sont pas à la hauteur : pas plus Savidan ou Abgral que Jean Lucas qui, pour sa part ne paraît pas vouloir construire en « logs », c'est-à-dire, comme dit encore G. Le Clech, « à la mode du pays »... Le rôle qui leur est dévolu est essentiel mais ils ne paraissent pas pouvoir ou vouloir l'assumer. Je doute, pour ma part, de cette prétendue

9. *Ibidem*, p. 28.

10. Denys Bergot, *Réminiscences...*, *op. cit.*, p. 32.

11. Francis Gourvil, *Noms de famille de Basse-Bretagne. Matériaux pour servir à l'étude de l'anthroponymie bretonne*, Paris, Éditions d'Artrey, 1966, p. 179.

12. Denys Bergot, *Réminiscences...*, *op. cit.*, p. 34.

13. *Id.* p. 34.

14. Grégoire Le Clech, « La Fondation... », *op. cit.*, p. 116.

incapacité qu'ils auraient eue à maîtriser des assemblages, qu'ils soient en queue d'aronde ou autres : s'ils sont réellement charpentiers, ils savent faire... Je me demande alors si cette inaptitude n'est pas l'expression d'une rupture avec les pratiques de la région d'origine.

En effet, l'acte technique est une chose, l'acte symbolique en est une autre : en Bretagne, il n'appartient pas aux charpentiers de poser le geste fondateur, ce rôle est celui des maçons et pour ce faire, l'outil qu'ils emploient n'est pas caractérisé par un tranchant mais par une pointe, celle de la pioche utilisée pour creuser les fouilles dans lesquelles seront installées les fondations de la future maison et plus encore celle du marteau pointu, *ar mailh begog*, dont ils se servent pour tailler les pierres et surtout pour façonner la première.

Au-delà de la forme qui lui est donnée, cette première pierre reçoit en effet de nombreuses marques qui lui confèrent toute son importance. Elle est gravée de croix et de cupules. Ainsi, à titre d'exemple, voici ce qu'il en est au pays de l'Aven, dans le Sud-Finistère : la mise en place d'une toute première pierre dans les fondations est rapidement célébrée mais la véritable fête a lieu plus tard, alors que la maçonnerie est déjà sortie de terre. Dès lors, il est possible de convenir d'une date et même de formuler des invitations pour faire venir parents et amis éloignés. Le jour habituellement retenu est le samedi, sans doute pour des raisons de commodité d'emploi du temps, mais peut-être aussi pour que le dimanche qui suit vienne signifier le caractère sacré de l'entreprise. La préparation de cette pierre est particulièrement soignée : une croix avec socle y est gravée, qui est colorée en rouge ; quatre cupules y sont aussi aménagées : les deux plus grandes, de part et d'autre du fût de la croix, symbolisent les fonds de bouteille que les gens bien intentionnés qui viendront n'auront pas manqué d'apporter : ils sauront de la sorte où les poser ! Une autre cupule, plus petite, est creusée à l'intersection des bras de la croix, elle est destinée à recevoir les médailles et objets bénits qui protégeront la maison ; une quatrième enfin est disposée dans le socle de la croix : elle servira à recueillir les oboles de ceux qui seront venus sans bouteille... La pierre est placée dans un angle ou dans le voisinage de la porte. Chacune des personnes présentes, se saisissant du marteau de maçon doit venir la signer comme on le ferait avec un goupillon, mais à l'envers... comme si c'était la pierre elle-même qui se signait. Presque toujours la pierre tant fêtée reste un moment découverte : que les maçons aient choisi de poursuivre leurs réjouissances plus longtemps, loin du chantier, ou qu'ils manifestent ainsi l'espoir de voir arriver un nouveau visiteur qui ne manquera pas à son tour d'arroser l'événement, même plusieurs jours après ! Tel était marqué l'acte de fondation de la maison en Bretagne.

Au Canada, l'outil breton du geste fondateur ne peut plus être la pointe mais le tranchant ; le marteau du maçon est remplacé par la hache du

charpentier : cette dernière est devenue, à défaut, l'outil de l'acte fondateur breton au Canada. Mais pour cela, il a fallu faire appel à un Comte, à un McManus, à un Welch, à un Maisonneuve... Et pourtant, Jean Lucas était venu avec sa hache, et quelle hache !

### Jean Lucas, sa hache et les Anglais

En effet, la description qui nous est faite de la hache possédée par Jean Lucas et emportée par lui de France, en fait un outil apparemment peu banal.

Jean Lucas est charpentier. *L'Historique de Saint-Brieux (1904-1979)* précise qu'il est natif de Malestroit, dans le Morbihan<sup>15</sup>. J'y ai recherché son acte de naissance, en vain ; il y a bien à Malestroit, dans les années 1860, un couple Lucas : lui, François, est charpentier, elle, Marie Pois, est débitante de boisson ; ils déclarent la naissance de trois enfants, trois filles : Rose en 1862, Louise en 1864 et Marie en 1867<sup>16</sup>. Mais de Jean Lucas, pas de trace : il est peut-être, en 1904, au moment de son départ vers le Canada domicilié à Malestroit, mais il n'y est pas né.

Il possède donc une « grande hache », qu'il a apportée de France, peut-être même de Bretagne. Il est évidemment difficile de savoir de quel outil il pouvait s'agir : selon Alphonse Mathey, « le profil et la forme des fers (des haches, comme d'ailleurs des cognées) varient beaucoup d'une région (de France) à l'autre<sup>17</sup> » et il donne même (fig. 151) un dessin d'une « hache de Bretagne ». D. Bergot précise que Jean Lucas utilisait sa hache pour équarrir des « logs », avant de procéder à leur débitage en planches à l'aide d'une scie de long. C'est une façon de procéder que S. Le Rouzic nous dit avoir existé à Camors dans le Morbihan bretonnant<sup>18</sup>.

Il reste que la hache de Jean Lucas « faisait l'étonnement des Anglais à Prince[-]Albert ; quand ils le voyaient avec cette hache sur l'épaule, ils l'arrêtaient et, étonnés de voir un tel instrument qu'ils pensaient vieux de plusieurs siècles, ils se la passaient de mains en mains. »

Je n'ai aucune idée du type de relations qu'il pouvait exister entre colons d'origine française et colons d'origine anglaise, à Prince-Albert, en 1904. Par contre, la référence aux Anglais de la part d'un Breton n'est peut-être pas exempte d'arrière-pensées...

En Bretagne en effet, historiographie et traditions orales s'entendent pour rappeler que, pendant des siècles, les Anglais, *ar Zaozoun*, souvent qualifiés

15. Information que m'a obligeamment communiquée Dominique Sarny .

16. Archives de la mairie de Malestroit.

17. Alphonse Mathey, *Traité d'exploitation commerciale des bois*, Paris, Lucien Laveur, 1906-1908, tome 1, pp. 275-277.

18. Suzanne Le Rouzic, « Le Travail des bûcherons : techniques traditionnelles », Diplôme d'études approfondies, Brest, Université de Bretagne occidentale, 1988, p. 120.

sans ambages de « maudits » (*miliget*), ont fait peser la menace de leurs incursions sur les côtes, particulièrement mais pas exclusivement, sur celles du Léon. Cependant, alors que le saccage du Conquet en 1558, par exemple, est un fait attesté, la mise à sac de la demeure de H. de Portzmoguer dans la paroisse voisine de Plouarzel, et ceci, ô comble de la félonie, en l'absence du maître de céans, est sans doute un événement à l'historicité plus contestable ; plus encore, la mise en fuite de toute une escadre anglaise par les Ouessantines après que celles-ci eurent mis en batterie leurs barattes ou ribots pour simuler des gueules de canons, est fort improbable, historiquement parlant, il s'entend.

La menace anglaise a donc été bien réelle, mais la légende a amplifié la réalité et continue d'ailleurs de le faire, d'autant que des événements, historiques ceux-ci, et pas si lointains, sont venus conforter l'idée que, décidément, ces Anglais sont fourbes et dangereux : en 1899, n'arme-t-on pas les forts du littoral français pour parer à une éventuelle agression de leur part, alors que le danger, on le sait maintenant, allait venir à peine quinze ans plus tard de l'est, de l'autre côté du territoire national... ?

Pourtant, et la chose est paradoxale, les Anglais n'auraient pas laissé que des ruines après leurs passages répétés en Bretagne. Il leur est en effet attribué toutes sortes de constructions qui jalonnent par exemple aujourd'hui le paysage léonard. À ce sujet, les faits ne sont évidemment pas historiques : aucun document ni archivistique, ni même archéologique ne peut les certifier. Ces faits sont plutôt de nature mythique : ce sont des histoires que l'on a racontées, que l'on continue d'ailleurs de raconter et aujourd'hui, à l'occasion, par la médiation de l'écrit. Les constructions dues aux Anglais vont des parcelles triangulaires (*parkou tri c'horn*) que l'on dit avoir été aménagées par eux en Bas-Léon pour cacher leurs trésors, à la chapelle du Kreisker qui, à Saint-Pol-de-Léon, domine le Haut-Léon, en passant par différentes constructions rurales, aussi bien manoirs que maisons roturières.

Les édifices imputés aux Anglais peuvent donc être modestes ou au contraire conséquents ; le trait commun qui paraît les caractériser, c'est leur rareté ou leur originalité : les champs triangulaires sont effectivement bien moins nombreux que les champs rectangulaires, les maisons qui leur sont attribuées sont parmi les plus anciennes et les plus cossues de la campagne, quant à la chapelle du Kreisker, elle est tout simplement unique !

Dans ces conditions, solliciter une appréciation dont on affirme qu'elle a été portée par les Anglais sur une hache contribue peut-être à souligner l'unicité ou l'originalité de cette dernière. Une hache en fait aussi singulière que le personnage à qui elle appartient.



## Un handicap qualifiant

Denys Bergot donne en effet les circonstances de sa rencontre avec Jean Lucas, à bord du *Malou* :

Dans l'enco[i]gnure de la salle, un émigrant, un compatriote, est appuyé nonchalamment : c'est un homme au regard fuyant, à la moustache claire, à la barbe hirsute ; sa tête est penchée à droite et ses bras sont croisés sur la poitrine. [...] Cet homme [...] se nomme Jean Lucas ; il peut rester des heures dans cette position ; s'il change de place, sa tête reste inclinée à 45 degrés, comme s'il avait le torticolis en permanence et il ne parle presque jamais.<sup>19</sup>

Selon l'*Historique de Saint-Brieux*, Jean Lucas « était un original, sortant peu, parlant moins. Il avait toujours un aspect extraordinaire : ses vêtements [n']étaient toujours que des guenilles, il ressemblait à un épouvantail. » Jean Lucas est perçu comme étant un marginal. Mais pouvait-il en être autrement ?

Se basant sur les matériaux folkloriques recueillis par P. Sébillot à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, N. Belmont fait remarquer, dans l'article cité plus haut, qu'il en est ainsi de tous les artisans ruraux et elle explique ce fait par la nature même du travail artisanal qui est, écrit-elle, « démiurgique et symboliquement créateur ». Elle explicite sa pensée de la manière suivante :

On pourrait expliquer de cette manière l'espèce de suspicion dans laquelle étaient tenus les artisans dans le milieu rural traditionnel. Ils sont comme des gens qui s'occupent de procréation, doués d'un pouvoir redoutable, un pouvoir de transformation, qui fait qu'on les place loin dans la hiérarchie sociale, soit loin en bas, soit loin en haut. [...] Dans cette société traditionnelle observée par les folkloristes du XIX<sup>e</sup> siècle, une crainte se fait vaguement jour, qui s'exprime sur le mode défensif par la dérision du blasonnage ou sur le mode du respect sacré et de la circonspection par l'attribution de pouvoirs magico-thérapeutiques ou par la marginalisation<sup>20</sup>.

C'est le cas par exemple des maçons dans la société rurale bretonne : certes ils ne paraissent pas être crédités de pouvoirs magico-thérapeutiques, mais ils jouent ou du moins ont-ils joué un rôle de premier plan, comme on en a pu s'en faire une idée précédemment, dans les rites magico-religieux de fondations de maisons. Ce faisant, ils sont stigmatisés par le rappel incessant, illustré par des proverbes et de multiples anecdotes, de l'état d'ivresse dans laquelle on dit qu'ils sombrent bien souvent<sup>21</sup>. Parfois, les artisans sont marginalisés par le rappel de leurs déficiences physiques : le tailleur est

19. Denys Bergot, *Réminiscences...*, op. cit., p. 12.

20. Nicole Belmont, « Mythologie des métiers... », op. cit., p. 51.

21. Cf. Jean-François Simon, « Les Maçons, des démiurges qui s'ignorent ? », dans *Kreiz 12. Gens de métier. Tud a vicher*, sous la direction de Gaël Milin, Brest, Centre de recherche bretonne et celtique, 2000, pp. 109-124.

immanquablement bossu, le tisserand inévitablement malingre (n'en faut-il pas cent pour faire un homme ?), le cordonnier irrémédiablement tordu...

De son côté, le charpentier Jean Lucas ne doit pas échapper complètement à la représentation folklorique qui est faite de son métier mais, avec son torticolis permanent, il serait alors à classer parmi les artisans dépréciés exerçant des métiers dévalorisés. Pourtant, il exerce un métier au contraire fortement estimé dans les campagnes bretonnes. Dans ces conditions, l'altération physique dont il est affecté pourrait fort bien, non pas le positionner « loin en bas » dans la hiérarchie sociale, mais plutôt « loin en haut », pour reprendre les termes de N. Belmont.

Pour étayer une telle éventualité, je pense pouvoir me référer au thème d'une conférence donnée à l'Université de Bretagne occidentale à Brest, à l'occasion d'un séminaire d'ethnologie, par Donatien Laurent, directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique ; elle était intitulée : « Le Voyant aveugle et l'accoucheuse sans mains : mutilations qualifiantes et ordre divin<sup>22</sup> ». Ce fut l'occasion pour Donatien Laurent de montrer l'importance du thème de la mutilation qualifiante dans la littérature hagiographique : dans les vies latines ou encore dans la littérature orale de Basse-Bretagne ; il rappela par exemple « ce chant légendaire de la tradition bretonne où l'on voit une infirme du nom de *Brec'hed* (Brigitte), aveugle et privée de bras, aider à Bethléem la Vierge à accoucher<sup>23</sup> ».

En réalité, le questionnement de D. Laurent portait sur les modalités d'un manifeste « recyclage » chrétien de toute une mythologie ancienne ; pour ma part, je me demande si cette littérature n'a pas trouvé des prolongements dans les représentations des métiers et du travail : un ancien charron me montrait avec fierté sa main droite déformée qui ne l'avait pas empêché ou plutôt qui lui avait permis de faire valoir au mieux ses qualités professionnelles.

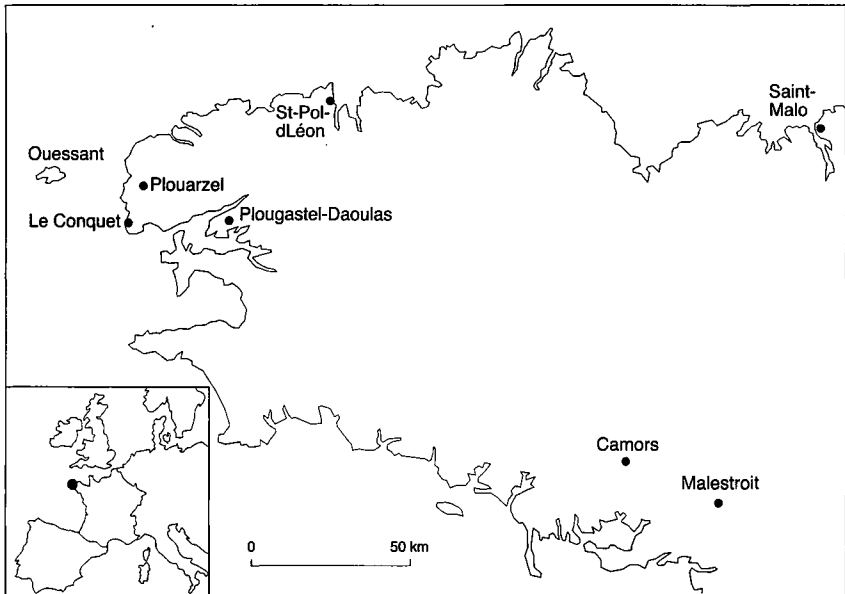
À l'instar de saint Hervé « le voyant aveugle » ou encore de sainte Brigitte, « l'accoucheuse sans mains » magnifiés l'un et l'autre par une mutilation qualifiante, Jean Lucas ne serait-il pas pour sa part valorisé par ce que l'on pourrait appeler un handicap qualifiant qui contribuerait à le positionner, ainsi que son métier l'autorise, « loin en haut » dans la hiérarchie sociale ? « Notre ami Lucas », dit en effet avec emphase et à deux reprises Denys Bergot...

La fondation de Saint-Brieux appartient à l'histoire du Canada. Il ne m'appartient pas évidemment de refaire cette histoire ! Je voulais simplement,

22. Séminaire d'ethnologie : *Figures de la médiation. Ordre naturel et bricolages humains II*, 5 décembre 1999.

23. Donatien Laurent, « Brigitte, accoucheuse de la Vierge. Présentation d'un dossier », dans *Le Monde alpin et rhodanien*, 1982, p. 73.

en tentant le décodage d'un récit que j'ai qualifié d'ethnographique, démontrer tout l'intérêt ethnologique qu'on peut y trouver, en sollicitant pour sa compréhension les usages et surtout les représentations en œuvre dans la région d'origine du témoin. Denys Bergot était de Plougastel-Daoulas en Bretagne, avant d'être de Saint-Briex en Saskatchewan : sous sa plume, la hache originale du marginal Jean Lucas, charpentier qualifié, ne serait-elle pas devenue, symboliquement, l'outil de l'acte fondateur breton au Canada ?



**Localisation des lieux bretons cités dans le texte**

RÉALISATION : GILLES COUIX (CRBC)

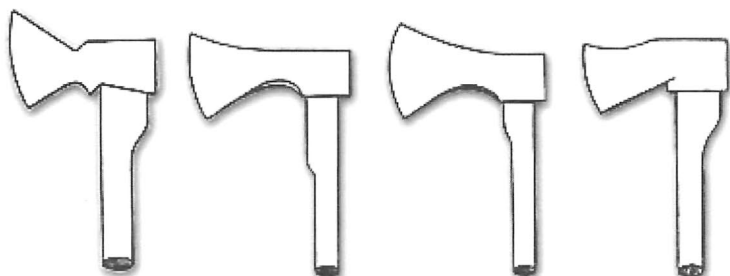


Fig. 147  
Hache des Vosges

Fig. 148  
Hache du Charolais

Fig. 149  
Hache de Lorraine

Fig. 150  
Hache du Dauphiné



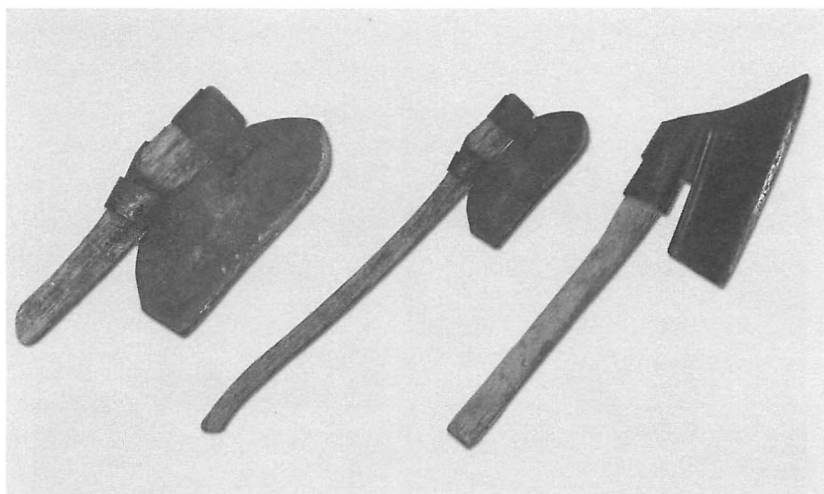
Fig. 151  
Hache de Bretagne

Fig. 152  
Hache des Landes

Fig. 153  
Hache des Carpathes

### Haches françaises

*Extrait d'Alphonse Mathey, Traité d'exploitation commerciale des bois, tome 1, pp. 275-277.*



### Haches faites à la main, début XX<sup>e</sup> siècle

*Musée de Saint-Brieux, Saskatchewan*

PHOTOGRAPHIE : DOMINIQUE SARNY, COLL. PRIVÉE



**Jean Lucas, le porteur de la hache**  
*Musée de Saint-Brieux, Saskatchewan*



**Maison de Jean Lucas à Saint-Brieux**  
*Musée de Saint-Brieux, Saskatchewan*